

Mesdames et Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 4 mars 2016. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

Sociétés présentes : toutes

Nous retenons

Nouveau membre du CSR : présentation d'**Alexandre Dogné**.

Marche invitée : outre les traditionnelles participations de sociétés folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, le CSR a décidé d'étendre cette invitation aux Marches reconnues par l'U.N.E.S.C.O. Le 3^{ème} dimanche de mai 2016, nous recevrons une délégation de la **Marche St-Roch d'Ham-sur-Heure**.

Ordre de marche : identique à l'année précédente. La délégation hamoise prendra place en 8^{ème} position.

Mise à l'honneur :

- 2016 : 30^{ème} anniversaire des Voltigeurs,
- 2017 : aucune demande spécifique,
- 2018 : 150^{ème} anniversaire des Chasseurs-Carabiniers, du CSR et de la « reprise » de la Marche ainsi que les 30 ans des Flanqueurs.

Médailles : avant le **29/04/16**, remise de la liste des marcheurs pouvant prétendre à une décoration.

Ordonnance de police : les autorités communales insistent sur le **strict respect** de l'ordonnance règlementant les tirs, particulièrement ceux des **tromblons**.

Fluide - « Comme un gant » :

- le samedi, le **brasero** servant à allumer les flambeaux sera placé entre l'œuvre et le mur de ballots sécurisant la zone de tirs.
- le lundi, en vue de minimiser le conflit entre la localisation de l'œuvre et la cérémonie de remise des médailles, les autorités communales organiseront prochainement une **entrevue** avec le CSR.

Raclot : les sociétés qui en organiseront un sont priées de se signaler avant le **29/04/16**.

Divers :

- l'asbl Promo-Thuin est dissoute et remplacée par l'association de fait **SAROT (Saint-Roch Thuin)** représentée par Raphaël Roger.
- la localisation de plusieurs **barrières** (semi-)fixes sera adaptée en fonction des recommandations issues des évaluations 2015.
- un système de **cordes** sera placé à proximité de l'Escale pour séparer les spectateurs des marcheurs.
- l'école de la **Maladrie** n'organisera pas de buvette.

Manifestations :

- 18/03/16 – concours de belote des Voltigeurs,
- 18/03/16 – blind test des Sapeurs & Artilleurs,
- 19/03/16 – cassage du verre de la Compagnie St-Roch,
- 19/03/16 – souper des Voltigeurs,
- 19/03/16 – souper des Sapeurs & Artilleurs,
- 16/04/16 – partie de pêche des Zouaves français,
- 17 04/16 – marche ADEPS des Sapeurs,
- 23/04/16 – partie de pêche des Pompiers de la Ville-Haute,
- 06/08/16 – 30^{ème} anniversaire des Voltigeurs.

Prochaine réunion prévue le 29 avril 2016 :

Organisation de la St-Roch 2016, remise des décorations & divers

Salle du Conseil communal – 20h

Daniel Descartes, Nicolas Mairy et Gérard Vanadenhoven